

| | |
|--|---|
| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine | |
| Catégorie : Inventaire | Source de la saisine : État |
| Avis n° 2025-24 | |
| Date de validation 13/05/2025 | Création d'une ZNIEFF de type I en Dordogne (24) |

Le CSRPN, réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux, a examiné au titre de l'article R411-23 du code de l'environnement le projet de création de la ZNIEFF de type I - Tourbière des Abîmes en Dordogne.

La Tourbière des Abîmes est une ZNIEFF de type I proposée en création dans le département de la Dordogne sur le territoire de la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac. La limite de la ZNIEFF correspond à la doline où s'est développée la tourbière incluant à la fois le fond tourbeux et les pentes boisées de la doline. Une petite zone ouverte sur la pente en limite sud-est de la doline est exclue du périmètre car correspondant à un talus modifié pour la plantation d'espèces ornementales.

Le rapporteur a pré-validé la ZNIEFF : le périmètre est justifié, il regrette l'absence de données faune et notamment des odonates et souhaite que des inventaires complémentaires pour ce groupe soit conduit lors de la prochaine actualisation de la ZNIEFF

Le CSRPN N-A, réuni en CST-Bordeaux, formule à l'unanimité, un **avis favorable avec la remarque** ci-dessus pour la **création de la ZNIEFF de type I - Tourbière des Abîmes en Dordogne..**

Le Président du CSRPN N-A

